

La peine capitale

M. St. Germain: Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, je ne considère pas cela comme une forme de vengeance. Il est bien évident que le député pense le contraire et c'est là que réside la différence fondamentale. Voilà pourquoi c'est une question de conscience, de perception et de point de vue de chacun. Il n'a jamais été prouvé que la peine capitale n'est pas un moyen de dissuasion, aussi marginale et discutable que cette zone-là soit en réalité.

Le député a demandé quels pays évolués ont la peine capitale. Je réponds: les États-Unis d'Amérique, l'Irlande et la Belgique, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il y en a parmi nous qui croient que la protection de la société n'est pas une question de vengeance, mais simplement une question de prévention du crime ultime. Lorsque je faisais partie d'un service de police, j'ai eu affaire à un individu qui avait été emprisonné pour avoir assassiné un enfant. Grâce au système de libération conditionnelle, il a été libéré conformément à la loi. Cela ne faisait pas trois mois qu'il était en liberté qu'il commettait un autre meurtre. Je ne prétends pas que dans ce cas la peine capitale aurait dû suivre le premier meurtre, mais si elle avait existé, elle aurait certes contribué à empêcher le second meurtre.

Je ne veux pas fonder tout le débat sur une question de vengeance. Il s'agit de protéger la société et il est de notre devoir en tant que législateurs et dirigeants du pays de fournir la protection nécessaire aujourd'hui et à l'avenir.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, j'aimerais prendre part à ce débat si important, tellement important que, après mon élection, la première question qui m'a été posée par un journaliste ma première journée à Ottawa était si j'étais pour ou contre la peine de mort. Les Canadiens suivent ce débat avec intérêt parce que c'est un débat très important et, en même temps, je dirais triste pour moi, parce que, presque 15 ans après l'abolition de la peine capitale au Canada, le Parlement canadien reprend le débat avec une motion visant à réintroduire la peine capitale.

Pendant cette période, la société humaine était capable d'envoyer des hommes sur la lune, se promener dans l'espace. Nous comme Canadiens nous sommes très fiers d'avoir un «bras» que nous avons envoyé sur la lune pour aider à réparer les satellites. Nous avons fait du progrès énorme dans le domaine de la science, mais après 15 ans, depuis hier, publiquement dans cette Chambre, nous admettons, en discutant de la réintroduction de la peine capitale, que nous avons failli, que nous avons manqué comme citoyen à notre tâche de trouver des solutions pour mieux protéger notre société et empêcher que certains genres de meurtres ne se reproduisent.

Monsieur le Président, les statistiques prouvent, de n'importe quel côté qu'on les prenne, que depuis l'abolition de la peine capitale au Canada le nombre de meurtres n'a pas augmenté. Dans les pays où il y a la peine capitale, les statistiques démontrent que le nombre de meurtres n'a pas non plus diminué. Donc, monsieur le Président, qu'est-ce que cela donne de réintroduire la peine capitale au Canada?

Nous avons un problème sérieux, c'est un problème de société. Comment protéger la société? Comment s'assurer que certains actes criminels ne se produisent pas? Comment s'assurer que la vie de tous les êtres humains de cette planète soit

protégée? Voilà où se situe le vrai débat. Voilà les réponses que nous comme parlementaires devons produire, que nous devons donner au pays. Au lieu de cela qu'est-ce que nous faisons? Nous voulons réintroduire la peine capitale et, quand je dis que cela est triste, monsieur le Président, c'est parce qu'en faisant cela nous admettons que nous avons failli à notre tâche, que nous sommes incapables d'avancer, d'avoir une société meilleure.

● (1530)

[Traduction]

Tuer ceux qui ont tué pour prouver qu'il ne faut pas tuer est absurde dans le monde d'aujourd'hui. En tant que parlementaire, je ne crois pas que l'État devrait avoir le pouvoir de tuer qui que ce soit. S'il est mal de tuer, pourquoi l'État devrait-il avoir le droit de le faire? C'est ce dont il est question ici aujourd'hui. On prétend souvent que si la peine capitale était rétablie, cela arrêterait les meurtriers. Rien que du point de vue statistique, cet argument ne tient pas. La plupart du temps, même si les meurtriers savaient qu'ils risquent la mort, ils tueraient de toute manière parce que ce ne sont pas des êtres normaux. Ce sont des malades. C'est là-dessus que nous devrions concentrer nos efforts. Comment résoudre le problème, comment guérir ceux qui ont besoin d'aide au lieu de les supprimer?

[Français]

Monsieur le Président, imaginez-vous, si on était dans cette position où la planète Terre, un jour, et il y a même certains savants qui font des prédictions là-dessus, que sur la planète Terre on pourrait avoir plus d'êtres humains que la terre ne pourrait en contenir, dans ce cas, qu'est-ce qu'on ferait? On en tuerait une partie des gens pour régler le problème? Ou, dans l'ensemble, on regarderait la situation pour savoir comment «balancer» ce déséquilibre et sauver toutes les vies humaines? C'est là toute la question, monsieur le Président. Et moi je dis qu'en réintroduisant, après 15 ans, la peine capitale au Canada, nous démontrons que nous sommes incapables de trouver des solutions dans notre société moderne, que nous sommes incapables de vraiment trouver des mesures préventives afin que le nombre de crimes soit réduit, afin que notre société soit protégée des êtres humains qui ont perdu tout équilibre humain.

Monsieur le Président, bien sûr, ceux qui sont pour le retour de la peine capitale diront que trois Canadiens sur quatre sont d'accord pour réintroduire la peine capitale. Monsieur le Président, la façon dont j'interprète ce sondage, ce message de la population, c'est que, et j'ai eu l'occasion d'en discuter avec mes commettants dans la circonscription de Saint-Léonard—Anjou, quand on entre dans le vif de la discussion, les gens, ce qu'ils demandent, c'est une meilleure protection. C'est notre système pénal qu'on doit réviser.

Bien sûr, nous avons des pénitenciers. Puis, peut-être, est-ce que c'est la bonne façon? Au pénitencier, on prend un criminel et on l'enferme dans une petite pièce. Est-ce la solution de l'enfermer là-dedans? Est-ce qu'on règle son problème? Il y a plusieurs années, c'était la solution. Mais, aujourd'hui, est-ce qu'on a regardé quelles sont les possibilités? Pourquoi les gens tuent-ils? Si on est capable d'étudier, si on est capable d'aller sur la lune et à travers l'univers, pourquoi n'est-on pas capable de savoir pourquoi les gens tuent, au lieu de mettre tant de